

**24/06/2014 - TRANSPARENCE FINANCIÈRE : LES OBLIGATIONS DECLARATIVES
EN 2014 - NOUVEAUTES EN MATIERE PATRIMONIALE**

- I. Nouvelles obligations de transmission d'informations par l'expert-comptable: infractions fiscales et loi sur la continuité des entreprises: l'expert-comptable peut-il rester neutre ? doit-il informer les tribunaux et/ou le Parquet ? quelles sanctions en cas de non-respect ? mesures de prudence ?**
- II. Transparence financière (2014)**
 - Sociétés patrimoniales, assurances-vie étrangères, comptes belges et étrangers,... : que déclarer ? quand ? situation à quelle date ? etc.
 - Communication d'informations de l'étranger à la Belgique : revenus professionnels, immobiliers et financiers
- III. Nouveautés fiscales en matière patrimoniale**
 - Focus sur certaines opérations :
 - Construction d'un immeuble par une société sur le terrain de son dirigeant ?
 - Assurance-vie : taxation des rachats - dénouement et droits de succession - donation d'une assurance-vie
 - Actualité sur le démembrement usufruit/ nue-propriété

Orateurs: *Me Manoël DEKEYSER & Maître Gregory HOMANS, avocats fiscalistes /
barreau de Bruxelles.*